

COMMUNE DE CHAMPEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 31 JANVIER 2006

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le Mardi trente et un Janvier deux mil six, à la Mairie, à vingt heures quarante cinq, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRESENTS : MM. LAGÜES-BAGET, ELIA, CHECHIN, Mme BACHE, MM. LION, MORCHOISNE, HOLVOET, MM. ROBAR, SZCZEPANSKI, Mme JUGET, MM. POSTEL.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : Mme BICH et M. VERVONDEL ont donné respectivement pouvoir à MM. SZCZEPANSKI et LAGÜES-BAGET.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MORCHOISNE.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour, concernant la location d'un photocopieur pour la Mairie. Le Conseil donne son accord.

NOUVELLE STATION D'EPURATION – AUTORISATION DE MISE A ENQUETE PUBLIQUE

En 2004, un emplacement avait été choisi pour la construction de la nouvelle station d'épuration. Une enquête publique avait eu lieu, tout allait bien jusqu'à l'avis négatif des Bâtiments de France qui n'ont pas souhaité voir la station à l'emplacement choisi car trop près du Château d'Aunoy.

Après négociation avec la D.D.A.F. et les Bâtiments de France, le nouveau site choisi (adossé à la plateforme pétrolière côté nord) est un des emplacements retenu par les Bâtiments de France. Une nouvelle enquête publique est donc nécessaire. Les études environnementales réalisées précédemment restent valables.

Monsieur ELIA signale que cela ne pénalise pas l'avancement des travaux qui seront menés de front.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne l'autorisation au Maire de lancer l'enquête publique. Des avis d'enquête publique seront publiés dans les journaux locaux.

LOCATION DU PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE

En 2001, la Commune avait loué un photocopieur NASHUATEC pour la somme de 349 € par trimestre. Ce contrat arrive à échéance en Juin 2006.

Monsieur CHÉCHIN a négocié la location d'un photocopieur avec ESUS BUREAUTIQUE, pour 118 € H.T. soit 141,12 € T.T.C. par trimestre engageant la Commune pour une durée de cinq années.

Le coût par copie est de 0,0145 € H.T., à rajouter au prix de location, soit un coût total de 507,50 € pour 35 000 copies par an.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la location de ce nouveau photocopieur sur cinq ans.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX RUE EUGENE CHASSAING

Monsieur CHÉCHIN signale que la Société COPRED interviendra dans la semaine afin de refaire le revêtement de la chaussée suite aux travaux de changement des canalisations d'eau potable.

Monsieur LAGÜES-BAGET informe que la réception de ces travaux aura lieu le 6 Février 2006.

BALAYAGE MECANIQUE

Monsieur MORCHOISNE signale que le balayage mécanique n'est toujours pas parfait. Monsieur le Maire l'informe qu'il est déjà intervenu auprès de cette Entreprise, la réponse a été qu'ils n'ont pas le droit de reculer avec leur camion.

STATIONNEMENT GENANT D'UN VÉHICULE

Monsieur ROBAR signale le stationnement gênant d'une camionnette sur le parking du Stade, rue Sarrazin Desmaraise. Les parents emmenant les enfants à l'école maternelle sont obligés d'emprunter la route, donc dangereux. Le nom du propriétaire de ce véhicule n'est pas connu. Le Maire propose de mettre un mot sur le pare-brise.

CRECHE COLLECTIVE DE VERNEUIL L'ETANG

Monsieur HOLVOET informe que le budget de ce Syndicat a été voté, et qu'il sera en hausse. Pour CHAMPEAUX, 8 enfants bénéficient de ce service et 3 enfants à naître d'ici la fin de l'année en bénéficieront également.

Monsieur HOLVOET informe le conseil que le coût par enfant et par an est d'environ 8 100 €.

Plus aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 15

La parole est donnée au public, pas de question.